



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception 17/09/2015	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le 12/10/2015	N° d'enregistrement 2015-001704
--	---	---

1. Intitulé du projet

Travaux de protection contre les inondations du Tassio

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom **Monsieur le Maire, MANENT**

Prénom **Francis**

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de Saint-André

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur le Maire

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51° a)	Le projet va générer le défrichement d'environ 11 400 m ² , soit moins de 25 ha.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

La rivière Le Tassio passe au Nord immédiat du village de Saint-André et s'écoule du Sud vers le Nord. Lors de fortes pluies, ses crues importantes (1989, 1992, 1999, 2005, 2011, 2014) inondent les quartiers d'habitations limitrophes et créent de nombreux dégâts (hauteur d'inondation de près de 1 mètre).

Suite à la crue de 2011, la commune a donc sollicité sur le sujet la DDTM, le SIGA du Tech, la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille et le RTM.

En suivant, en juillet 2012, le RTM a ainsi réalisé une étude hydraulique afin de proposer des solutions adaptées. L'étude décrit des actions à mener, principalement des terrassements en rive gauche du Tassio, pour augmenter la section d'écoulement en crue et permettre une diminution des hauteurs de débordement vers la rive opposée, sur laquelle se trouvent les enjeux humains.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le présent projet de travaux hydrauliques sur les berges du Tassio.

4.2 Objectifs du projet

La commune de Saint-André est concernée par un Plan de Prévention des Risques naturels approuvé le 8 mars 2005 (risques d'inondation et de mouvements de terrain). Les lotissements situés au Nord-Ouest du village, en rive droite de la rivière Le Tassio, sont en zone R1 du PPR (hauteur de submersion comprise entre 1 et 1,5 m).

Le projet de décaissement de la berge gauche du Tassio se situe également en zone R1 du PPR, dite zone "de stockage et de débordement privilégié de la rivière".

Lors de la crue de 2011, la berge gauche étant plus haute que la berge droite, elle a limité les écoulements, et l'eau a donc débordé sur la berge droite en inondant les habitations.

Les simulations hydrauliques faites par le RTM ont montré que le projet permettrait d'abaisser la ligne d'eau de l'ordre de 1 à 1,4 m, ce qui réduirait de 80 à 90% les débordements en rive droite, donc dans le lotissement.

Le projet permettrait donc de réduire significativement le risque d'inondation d'un quartier entier.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet consiste en :

- un déplacement du bassin de rétention existant au droit du collège et l'adoucissement de la berge en rive gauche,
- en aval du passage à gué du collège, la création d'un lit moyen en rive gauche sur une bande de terrain de 20 m nécessitant un décaissement de la rive sur une hauteur moyenne de 2 m (ces travaux s'inspirent de l'action 7 proposée par l'étude du RTM), ce sont les travaux les plus importants du projet, et ceux qui vont générer le défrichage.
- en rive droite l'abattage de 3 arbres et la reprise des enrochements libres existants sur environ 35 m,
- la réhabilitation du passage à gué du collège avec la mise en place de blocs d'enrochements libres dans la fosse située en aval du gué afin d'améliorer sa stabilité,
- en amont immédiat du passage à gué, la sécurisation de l'exutoire du bassin de rétention du collège avec l'ancrage d'enrochements bétonnés et la destruction d'une partie du musoir,
- la réhabilitation du passage à gué de la route de Palau avec en rive droite l'ajout et le déplacement d'enrochements libres et en rive gauche la reprise du radier en sous-oeuvre sur 10 m avec le rajout de béton armé.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à autorisation de défrichements et à autorisation au titre des articles L. 214-1 à L.214-6 du Code de l'Environnement ("Loi sur l'Eau").

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation de défrichements et "Loi sur l'Eau"

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie défrichée concernée par les travaux de décaissement	11 400 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune de Saint-André
Pyrénées-Orientales (66)

Coordonnées géographiques¹

Long. 2 ° 58 '05.8" E Lat. 42 ° 33 '11.4" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Friches sur sols perturbés, zones rudérales.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

SCoT Littoral Sud le 28/02/2014

Plan Local d'Urbanisme de Saint-André approuvé le 20/02/2008

Au sein du PLU, la zone de projet est classée en EBC et située en zone N dite naturelle.

Dans le cadre du présent projet, un dossier DUP avec mise en compatibilité du PLU est en cours.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRn (inondation et mouvement de terrain) prescrit le 30/09/1999 et approuvé le 08/03/2005
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux souterraines : - ZRED14 Alluvions quaternaires du Roussillon - ZRED04 Aquifère multicouche Pliocène du Roussillon
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Décaissement sur une bande totale de 620 m de long, dont 520 m sur 20 m de large et 100 m formant un "sifilet" de raccordement à la berge actuelle, soit un volume de 22 800 m ³ de matériaux extraits et mis en décharge.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Destruction de friches au sols perturbés et remués sur anciennes vignes et de zones rudérales accueillant Inule visqueuse (<i>Dittrichia viscosa</i>), Fenouil sauvage (<i>Foeniculum vulgare</i>), Vergerette de Sumatra (<i>Erigeron sumatrensis</i>), Genêt d'Espagne (<i>Spartium junceum</i>), Mauve sylvestre (<i>Malva sylvestris</i>), Plantain lancéolé (<i>Plantago lanceolata</i>), Ronce (<i>Rubus</i> spp.), Canne de Provence (<i>Arundo donax</i>), Amarante réfléchie (<i>Amaranthus retroflexus</i>), Vipérine commune (<i>Echium vulgare</i>), ... Destruction de quelques arbres : principalement Micocouliers, Chênes pubescents et Robiniers, quelques Pins. Incidences très faibles du fait de l'absence d'espèces patrimoniales, pas d'incidences sur des continuités écologiques.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque d'inondation
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement en phase de travaux du fait de la circulation et du fonctionnement des véhicules de chantier et engins de terrassement
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement en phase de travaux du fait de la circulation et du fonctionnement des engins de terrassement
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Incidences positives sur les habitations en diminuant le risque d'inondation.</p> <p>Incidences positives sur les enjeux sociaux et humains.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de :

- la faible emprise du projet,
 - sa situation en dehors de toute zone écologique protégée ou inventoriée,
 - son emplacement au droit de terres en friches accueillant principalement une végétation rudérale et une faune commune (car la proximité des habitations, l'usage du site par les promeneurs, les enfants, la présence de chiens et chats errants, etc. génèrent des nuisances pour la faune sauvage et créent une forte anthropisation du site qui limite les possibilités pour la faune patrimoniale),
 - son absence d'incidence négative sur les équilibres biologiques, sur l'air, sur l'eau, sur le sol, sur le paysage et le patrimoine culturel et historique,
 - le gain considérable de diminution de l'aléa d'inondation proportionnellement à la faible importance des travaux à réaliser,
 - les forts enjeux humains en présence,
 - les effets positifs démontrés par les études hydrauliques, avec la mise hors d'eau d'un lotissement d'habitations aujourd'hui régulièrement inondé,
- le projet devrait être dispensé d'étude d'impact.

